



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

**Commission de l'agriculture, des
pêcheries, de l'énergie et des ressources
naturelles**

Rapport

Étude détaillée du projet de loi n° 13, Loi concernant la
ligne d'interconnexion Hertel-New York
(Texte adopté sans amendement)

Procès-verbaux des séances des 16 et 21 mars 2023

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n ° 456-20230322

2023

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE JEUDI 16 MARS 2023	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	1
MOTIONS PRÉLIMINAIRES	2
ÉTUDE DÉTAILLÉE	3
DEUXIÈME SÉANCE, LE MARDI 21 MARS 2023.....	4
ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite)	4
REMARQUES FINALES	6

ANNEXE

I. Amendements non-adoptés

Première séance, le jeudi 16 mars 2023

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 13, Loi concernant la ligne d'interconnexion Hertel-New York (Ordre de l'Assemblée le 15 mars 2023)

Membres présents :

- M. St-Louis (Joliette), vice-président

- M. Bouazzi (Maurice-Richard), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'énergie, en remplacement de M^{me} Zaga Mendez (Verdun)
- M^{me} Dufour (Mille-Îles) en remplacement de M. Fortin (Pontiac)
- M. Gagnon (Jonquière)
- M^{me} Haytayan (Laval-des-Rapides) en remplacement de M^{me} Bogemans (Iberville)
- M. Lemieux (Saint-Jean) en remplacement de M. Sainte-Croix (Gaspé)
- M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) en remplacement de M. Kelley (Jacques-Cartier)
- M. Poulin (Beauce-Sud)
- M. Skeete (Sainte-Rose), ministre délégué à l'Économie

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 36, M. St-Louis (Joliette) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Skeete (Sainte-Rose), M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), M. Bouazzi (Maurice-Richard), M. Morin (Acadie) et M^{me} Dufour (Mille-Îles) font des remarques préliminaires.

MOTIONS PRÉLIMINAIRES

M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) propose :

QUE, la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, avant d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 13, Loi concernant la ligne d'interconnexion Hertel-New York, entende le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Un débat s'engage.

À 13 heures, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 h 03, la Commission reprend ses travaux.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Bouazzi (Maurice-Richard), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bouazzi (Maurice-Richard), M^{me} Dufour (Mille-Îles), M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) et M. Morin (Acadie) - 4.

Contre : M. Gagnon (Jonquière), M^{me} Haytayan (Laval-des-Rapides), M. Lemieux (Saint-Jean), M. Poulin (Beauce-Sud) et M. Skeete (Sainte-Rose) - 5.

Abstention : M. St-Louis (Joliette) - 1.

La motion est rejetée.

À 15 h 25, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 11 minutes.

M. Bouazzi (Maurice-Richard) propose la motion suivante :

QUE, la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, avant d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 13, Loi concernant la ligne d'interconnexion Hertel-New York, entende le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Bouazzi (Maurice-Richard), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bouazzi (Maurice-Richard), M^{me} Dufour (Mille-Îles), M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) et M. Morin (Acadie) - 4.

Contre : M. Gagnon (Jonquière), M^{me} Haytayan (Laval-des-Rapides), M. Lemieux (Saint-Jean), M. Poulin (Beauce-Sud) et M. Skeete (Sainte-Rose) - 5.

Abstention : M. St-Louis (Joliette) - 1.

La motion est rejetée.

Une discussion s'engage.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 1 : Un débat s'engage.

À 16 h 29, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au vendredi 17 mars 2023, à 10 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Dominic Garant

Enrico Ciccone

DG/jd

Québec, le 16 mars 2023

Deuxième séance, le mardi 21 mars 2023

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 13, Loi concernant la ligne d'interconnexion Hertel-New York (Ordre de l'Assemblée le 15 mars 2023)

Membres présents :

- M. St-Louis (Joliette), vice-président

- M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
- M. Gagnon (Jonquière)
- M. Grandmont (Taschereau) en remplacement de M^{me} Zaga Mendez (Verdun)
- M. Jacques (Mégantic) en remplacement de M. Poulin (Beauce-Sud)
- M. Lemay (Masson) en remplacement de M^{me} Bogemans (Iberville)
- M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) en remplacement de M. Kelley (Jacques-Cartier)
- M. Sainte-Croix (Gaspé)
- M. Skeete (Sainte-Rose), ministre délégué à l'Économie

Autre participante :

- M^e Geneviève Desbiens, ministère de la Justice

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 48, M. St-Louis (Joliette) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite)

Article 1 (suite): Après débat, l'article 1 est adopté.

Article 2 : Un débat s'engage.

M. Grandmont (Taschereau) propose l'amendement coté Am a (annexe I).

M. le président y apporte une correction de forme.

À 10 h 30, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Après débat, l'amendement est mis aux voix. À la demande de M. Grandmont (Taschereau), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Grandmont (Taschereau) - 1.

Contre : M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), M^{me} Dufour (Mille-Îles), M. Gagnon (Jonquière), M. Jacques (Mégantic), M. Lemay (Masson), M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), M. Sainte-Croix (Gaspé) et M. Skeete (Sainte-Rose) - 8.

Abstention : M. St-Louis (Joliette) - 1.

L'amendement est rejeté.

L'article 2 est adopté.

Article 3 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M^e Desbiens de prendre la parole.

Après débat, l'article 3 est adopté.

Article 4 : Après débat, l'article 4 est adopté.

Article 5 : Après débat, l'article 5 est adopté.

Article 6 : Après débat, l'article 6 est adopté.

Article 7 : Il est convenu de suspendre l'étude de l'article 7.

Article 8 : L'article 8 est adopté.

Article 7 (suite) : La Commission reprend l'étude de l'article 7 suspendue précédemment.

Un débat s'engage.

À 11 h 36, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 7 minutes.

Après débat, l'article 7 est adopté.

Article 9 : L'article 9 est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

M. St-Louis (Joliette) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est adoptée.

REMARQUES FINALES

M. Grandmont (Taschereau), M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), et M. Skeete (Sainte-Rose) font des remarques finales.

À 12 h 02, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au jeudi 23 mars 2023, à 8 heures, où elle se réunira en séance de travail.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Dominic Garant

Enrico Ciccone

DG/jd

Québec, le 21 mars 2023

ANNEXE I

Amendements non-adoptés

Sam
Am 2
Article 2

Projet de loi n° 13

Loi concernant la ligne d'interconnexion Hertel-New York

AMENDEMENT

ARTICLE 2

L'article 2 du projet de loi est modifié par l'ajout, à la fin, du nouvel alinéa suivant :

« La Société conserve les mêmes obligations qu'Hydro-Québec en vertu de la Loi sur la Régie de l'énergie (chapitre R-6.01). »

*Régie
DG*